

NOTRE AÏEULE

Il n'est pas douteux que sainte Anne n'use, en notre faveur, de son grand crédit auprès de Dieu. Dans l'ordre de la grâce, nous sommes de la famille de cette grande sainte, Marie, sa fille, étant notre Mère : dans cet ordre, elle est notre aïeule. Or, qui ne connaît l'indulgente tendresse des aïeux pour leurs petits enfants : "Voyez, dit Mgr Mermillod, ce qui se passe au foyer domestique : voyez la tendresse, parfois même un peu faible, des aïeules pour leurs petits-fils : quelles caresses, quelles complaisances, quelles intercessions ! Ce redoublement d'affection et de tendresse envers les rejetons d'une seconde génération est dans la nature, car il est de tous les temps et de tous les lieux. Nous le croyons : sainte Anne éprouve à notre égard la tendresse d'une aïeule. Sa bonté, sans imperfection, est plus compatissante, plus indulgente que celle d'une mère ; elle embrasse dans une ineffable tendresse les enfants adoptifs de Marie ; les frères, si infirmes et si pauvres, de Jésus excitent toute sa miséricordieuse compassion ; son désir de leur salut et de leur bonheur est si vif et si ardent, qu'elle n'attend même pas leurs prières et va jusqu'à les prévenir."

"Exercices et prières en union avec la T. S. Vierge."

Cette prime de 1917 a été tellement appréciée que plusieurs désireraient la recevoir encore en 1918.

Nous ne pouvons, deux années de suite en temps de guerre, accorder une prime aussi dispendieuse.

Nous en avons fait, cependant, imprimer un certain nombre d'exemplaires que nous détaillons à 10 sous l'unité.

L'Administration.